

1. LE CALENDRIER

ANNEXE 1



TYPE DE MOUVEMENT	DATES	NATURE DES OPERATIONS
 <p>Mouvement inter académique des personnels des corps nationaux d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré</p>  <p>Les candidats au mouvement inter académique peuvent formuler simultanément des demandes portant sur des postes spécifiques.</p>	<p>JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 (12h)  MARDI 8 DECEMBRE 2015 (12h)</p>	<p>SAISIE SUR I-PROF des demandes de mutation www.education.gouv.fr/iprof-siam</p>
	MERCREDI 9 DECEMBRE 2015	Date limite de retour des dossiers de demande de priorité au titre du Handicap, au médecin conseiller technique du Recteur
	MERCREDI 9 DECEMBRE 2015	Personnels détachés ou affectés en collectivité Outre-Mer : Date limite de retour des dossiers de demande de priorité au titre du handicap, au médecin conseiller de l'administration centrale - 72, rue Regnault -75243 – Paris Cedex 13
	LUNDI 14 DECEMBRE 2015	Date limite de retour à la DPE du rectorat des formulaires de confirmation de demande de mutation et comportant les pièces justificatives visés et complétés par le candidat et le chef d'établissement.
	LUNDI 21 DECEMBRE 2015	Affichage sur I-Prof des barèmes retenus
	MERCREDI 13 JANVIER 2016	Groupe de Travail Académique émanation des instances paritaires académiques (GTA) chargé d'émettre un avis sur les demandes formulées au titre du HANDICAP.
	JEUDI 14 JANVIER 2016	Date limite de réception à la DPE des 1ères Contestations écrites des barèmes
	VENDREDI 15 JANVIER 2016 AU MERCREDI 20 JANVIER 2016	GTA-Barèmes chargés d'émettre un avis sur le calcul et la vérification des vœux et barèmes
	JEUDI 21 JANVIER 2016	Nouvel affichage sur I-Prof des barèmes retenus et – éventuellement – rectifiés à l'issue des GTA.
	MERCREDI 27 JANVIER 2016	Date limite de réception à la DPE des réclamations concernant UNIQUEMENT les barèmes rectifiés à l'issue des GTA-Barème.
	JEUDI 28 JANVIER 2016	GT « Balai » uniquement pour les barèmes rectifiés en GTA
	LUNDI 1 FEVRIER 2016	Transmission, par la DPE, de l'ensemble des barèmes à la DGRH. Une fois transmis, les barèmes ne seront susceptibles d'aucun appel de la part des candidats
 <p>Mouvement inter académique des PEGC</p>	<p>JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 (12h)  MARDI 8 DECEMBRE 2015 (12h)</p>	<p>Saisie sur I-Prof des demandes de mutation www.education.gouv.fr/iprof-siam</p>
	JEUDI 14 JANVIER 2016	Date limite de retour à la DPE du rectorat des formulaires de confirmation de demande de mutation et comportant les pièces justificatives visés et complétés par le candidat et le chef d'établissement.
	LUNDI 1 FEVRIER 2016	Remontée des candidatures à la DGRH
<ul style="list-style-type: none"> • Mouvement sur postes spécifiques Annexe II (BOEN spécial n°9 du 10 novembre 2015) • en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), • en sections internationales, • en classes de BTS dans certaines spécialités, (y compris les PLP), • en sections « théâtre expression dramatique » ou « cinéma audiovisuel », avec complément de service, • de PLP requérant des compétences professionnelles particulières, • de chef de travaux de lycée technologique ou professionnel ou EREA. • en arts appliqués (BT, BTS, CLMN, DMA et DSAA), • de PLP dessin d'art appliqué aux métiers d'art. • de langue bretonne • de DCIO : à l'ONISEP ou dans les DRONISEP • de COP : sur poste spécialisé à la DGRH-B2 • de DCIO : sur poste indifférencié 	<p>JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 (12h)  MARDI 8 DECEMBRE 2015 (12h)</p>	<p>Saisie des demandes : vœux, lettre de motivation et CV sur « I-Prof » www.education.gouv.fr/iprof-siam</p> <p>Il est vivement conseillé aux candidats de prendre l'attache du chef d'établissement dans lequel se situe le poste sollicité pour entretien et communication d'une copie dossier de candidature.</p>
De plus, et uniquement pour : <ul style="list-style-type: none"> • en arts appliqués (BT, BTS, CLMN, DMA et DSAA), • de PLP dessin d'art appliqué aux métiers d'art. 	VENDREDI 11 DECEMBRE 2015	Date limite d'envoi du Dossier s/s format CD ou DVD à DGRH B2-2 pièce B 375, 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13
De plus, et uniquement pour <ul style="list-style-type: none"> • de DCIO : à l'ONISEP ou dans les DRONISEP • de COP : sur poste spécialisé à la DGRH-B2 	MERCREDI 9 DECEMBRE 2015	Date limite d'envoi du dossier de candidature sur poste spécialisé (en double exemplaire à DGRH-B2-2) ou en ONISEP-DRONISEP (au directeur de l'ONISEP 12, mail Barthélémy Thimonier – 77437 – Marne la Vallée cedex 2)
De plus, et uniquement pour <ul style="list-style-type: none"> • de DCIO : sur poste indifférencié 	VENDREDI 18 DECEMBRE 2015	Date limite d'envoi par les candidats des formulaires de confirmation de demande de mutation à la DGRH-B2-2